

Colle en spray

Numero d'article: 13 90 05

Buehler GmbH

D-40599 Düsseldorf



BUEHLER

Date d'émission: 16.11.2010, Révision: 16.11.2010

Page 1 / 7

1 Identification de la substance / préparation et de la société

**Colle en spray
Numero d'article: 13 90 05**

Utilisation: voir la désignation de produit
Utilisation identifiée: aucun
Mode d'action: Voir l'information de produit.
Société: Buehler GmbH
In der Steele 2
D-40599 Düsseldorf / ALLEMAGNE
Téléphone: 0800.89.73.71
Téléfax: 0800.88.05.27
Site internet: www.buehler.fr
E-mail: info@buehler.fr
Téléphone en cas d'urgence: 0800.89.73.71 (réseau intra-Français seulement) +49 (0) 211 974100
Compétent: Schroeder@chemiebuero.de

2 Dangers possibles

Dangers physico-chimiques: Voir le chapitre 10.

Autres dangers: aucun

Symbole de danger:



Extrêmement inflammable



Irritant

Phrases-R:

R 12: Extrêmement inflammable.

R 36: Irritant pour les yeux.

R 52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

3 Composition / Informations sur les composants

Conc. [%]	Substance
25 - 35	Acétone
	CAS: 67-64-1, EINECS/ELINCS: 200-662-2 EU-INDEX: 606-001-00-8 ECB-Nr.:
	GHS/CLP: Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, H225, H319, H336 EEC: F-Xi, R11-36-66-67
10 - 20	Propane
	CAS: 74-98-6, EINECS/ELINCS: 200-827-9 EU-INDEX: 601-003-00-5 ECB-Nr.:
	GHS/CLP: Flam. Gas 1, Press. Gas (*), H220 EEC: F+, R12
10 - 20	Butane
	CAS: 106-97-8, EINECS/ELINCS: 203-448-7 EU-INDEX: 601-004-00-0 ECB-Nr.:
	GHS/CLP: Flam. Gas 1, Press. Gas (*), H220 EEC: F+, R12
7 - <12	Naphta léger (pétrole), hydrodésulfuré et désaromatisé
	CAS: 92045-53-9, EINECS/ELINCS: 295-434-2 EU-INDEX: 649-383-00-1 ECB-Nr.:
	GHS/CLP: - EEC: F-Xn-N, R11-38-51/53-65-67
5 - 10	iso-Butane
	CAS: 75-28-5, EINECS/ELINCS: 200-857-2 EU-INDEX: 601-004-00-0 ECB-Nr.:
	GHS/CLP: Flam. Gas 1, Press. Gas (*), H220 EEC: F+, R12
5 - <7,5	Naphta léger (pétrole) hydrotraité
	CAS: 64742-49-0, EINECS/ELINCS: 265-151-9 EU-INDEX: 649-328-00-1 ECB-Nr.:
	GHS/CLP: - EEC: Xn-F-N, R11-38-51/53-65-67
2,5 - <10	Pentane
	CAS: 109-66-0, EINECS/ELINCS: 203-692-4 EU-INDEX: 601-006-00-1 ECB-Nr.:
	GHS/CLP: Flam. Liq. 1, Asp. Tox 1, STOT SE 3, Aquatic Chronic 2, H225, H304, H336, H411 EEC: F+-Xn-N, R12-51/53-65-66-67
0,5 - 1,5	Isopentane
	CAS: 78-78-4, EINECS/ELINCS: 201-142-8 EU-INDEX: 601-006-00-1 ECB-Nr.:
	GHS/CLP: - EEC: F+-Xn-N, R12-51/53-65-66-67
0,1 - <0,5	n-Hexane
	CAS: 110-54-3, EINECS/ELINCS: 203-777-6 EU-INDEX: 601-037-00-0 ECB-Nr.:
	GHS/CLP: Flam. Liq. 2, Repr. 2, Asp. Tox 1, STOT RE 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Aquatic Chronic 2, H225, H361f, H304, H373, H315, H336, H411 EEC: F-Xn-N-Rep.Cat. 3, R11-38-48/20-51/53-62-65-67

Commentaire relatif aux composants:

Liste SVHC (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation): Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste. Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours**Indications générales:**

En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.

Après inhalation:

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaises, se rendre chez le médecin.

Après contact cutané:

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion:

non applicable

Indications pour le médecin:

Traiter les symptômes.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié:

Dioxyde de carbone.
Mousse.
Produits extincteurs en poudre.
Eau pulvérisée.

Agent d'extinction non approprié:

Jet d'eau.

Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

Les boîtes à gaz explosantes peuvent être projetées fortement en dehors du feu.

Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Indications complémentaires:

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes:

Tenir à l'écart de sources d'inflammation.

Veiller à assurer une aération suffisante.

Mesures de protection de l'environnement:

non applicable

Procédé de nettoyage:

Ramasser mécaniquement.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable).

7 Manipulation et stockage

Indications pour l'utilisation en toute sécurité:

Utiliser un appareillage résistant aux solvants.

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.

Indications concernant les stockages en commun:

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Données complémentaires concernant les conditions de stockage:

Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.



8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques: Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Composants possédant une valeur limite d'exposition: (FR)

Conc. [%]	Substance / VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition
7 - < 12	Naphta léger (pétrole), hydrodésulfuré et désaromatisé / - ppm, 500 mg/m ³ , TMP 84, FT 94,96,106,140
5 - < 7,5	Naphta léger (pétrole) hydrotraité / 100 ppm, 525 mg/m ³ , OSHA
5 - 10	iso-Butane / 800 ppm, 1900 mg/m ³ , n-Butane
25 - 35	Acétone / 500 ppm, 1210 mg/m ³ , TMP 84, FT 3
10 - 20	Propane / 1000 ppm, 1800 mg/m ³ , NIOSH
10 - 20	Butane / 800 ppm, 1900 mg/m ³ , -
1 - < 3,5	Pentane / 600 ppm, 1800 mg/m ³ , TMP 84
0,5 - < 1,5	Isopentane / 1000 ppm, 3000 mg/m ³ , EU
0,1 - < 0,5	n-Hexane / 20 ppm, 72 mg/m ³ , EU

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit.
Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante combinée A-P2.

Protection des mains:

Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374).
Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.

Protection des yeux:

Lunettes de protection.

Protection corporelle:

non applicable

Mesures générales de protection:

Eviter le contact avec les yeux et la peau.
Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.
Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Mesures d'hygiène:

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.
Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.
Protéger la peau en appliquant une pommade.

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:

non déterminé

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat:	aérosol
Couleur:	blanc
Odeur:	caractéristique
Valeur du pH:	non applicable
Valeur du pH [1%]:	non applicable
Point d'ébullition [°C]:	non applicable
Point d'éclair [°C]:	non applicable
Température d'inflammation [°C]:	non applicable
Limite inférieure d'explosion:	1,0 Vol. %
Limite supérieure d'explosion:	13,0 Vol. %
Propriétés comburantes:	non
Pression de vapeur [kPa]:	non déterminé
Densité [g/ml]:	0,71 (20°C / 68,0°F)
Densité de versement [kg/m³]:	non applicable
Solubilité dans l'eau:	insoluble
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:	non déterminé
Viscosité:	non applicable
Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	non applicable
Vitesse d'évaporation:	non applicable
Point de fusion [°C]:	non applicable
Auto-inflammation [°C]:	non applicable
Temp. de décomposition [°C]:	non applicable

10 Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses:	Risque d'éclatement des récipients. Formation possible de mélanges inflammables avec l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'éclair et/ou en cas de pulvérisation ou de nébulisation.
Produits de décomposition dangereux:	Vapeurs/gaz inflammables.

11 Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:	non déterminé
Toxicité dermale aiguë:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation:	non déterminé
Irritation oculaire:	non déterminé
Irritation primaire cutanée:	non déterminé
Sensibilisation:	non déterminé
Toxicité sub-aiguë:	non déterminé
Toxicité chronique:	non déterminé
Mutagénèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	non déterminé
Expérience issue de la pratique:	aucun
Remarques générales:	Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.

12 Informations écotoxicologiques

Toxicité sur poissons:	non déterminé
Toxicité sur daphnies:	non déterminé
Comportement dans les compartiments de l'environnement:	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:	non déterminé
Toxicité sur bactéries:	non déterminé
Biodégradabilité:	non déterminé
DCO:	non déterminé
DBO 5:	non déterminé
AOX-remarque:	non déterminé
2006/11/CE:	oui
Indications générales:	La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:	Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
Emballage non nettoyé:	Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Catalogue européen des déchets (recommandé):	160504*



14 Informations relatives au transport

Classification selon ADR:	UN 1950 AÉROSOLS 2.1
- Code de classification:	5F
- Etiquettes de danger:	
- ADR LQ	LQ2: 1 I
- ADR 1.1.3.6 (8.6):	Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): 2 (D)
Classification selon IMDG:	UN 1950 Aerosols 2.1 -
- EMS	F-D, S-U
- Etiquettes de danger:	
- IMDG LQ	1 I
Classification selon IATA:	UN 1950 Aerosols, inflammable 2.1
- Etiquettes de danger:	

15 Informations relatives à la réglementation

Scénario d'exposition:	non déterminé	
Rapport sur la sécurité chimique:	non déterminé	
Classification:	Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives communautaires.	
Symbole de danger:		
	Extrêmement inflammable	Irritant
Phrases-R:	R 12: Extrêmement inflammable. R 36: Irritant pour les yeux. R 52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.	
Phrases-S:	S 23.4: Ne pas respirer les aérosols. S 24/25: Éviter le contact avec la peau et les yeux. S 51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.	
Caractéristique particulière:	Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.	
PRESCRIPTIONS DE CEE:	1967/548 (2008/58, 30. ATP/ 31. ATP); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (Reach); 1272/2008; 75/324/EWG (2008/47/EG	
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT:	ADR (2009); IMDG-Code (34. Amdt.); IATA-DGR (2010).	
RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):	Non déterminé.	
Authorisation, TITRE VII:	non applicable	
Restrictions, TITRE VIII:	non applicable	



16 Autres données

Phrases-R (Chapitre 03):

R 11: Facilement inflammable.
R 36: Irritant pour les yeux.
R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R 12: Extrêmement inflammable.
R 38: Irritant pour la peau.
R 51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 65: Nocif - peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R 48/20: Nocif - risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.

Mentions de danger (Chapitre 03):

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H220 Gaz extrêmement inflammable.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H315 Provoque une irritation cutanée.

Observer les restrictions d'emploi:

oui

VOC (1999/13/CE):

~90%

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Copyright: Chemiebüro®